LE POINT EN RECHERCHE

Avril 2008

Série socio-économique 08-010

Externalités de voisinage et degrés de concentration des Autochtones dans les grandes villes canadiennes

INTRODUCTION

Depuis longtemps, les préoccupations quant aux effets que peuvent avoir les quartiers sur les chances d'épanouissement de leurs occupants font l'objet de débats théoriques. Or, aucun chercheur ne s'est encore penché sur ces externalités de voisinage en ce qui concerne les Autochtones qui habitent dans les quartiers autochtones des villes canadiennes. Le présent Point en recherche résume une étude qui a été réalisée sur les habitudes de logement des Autochtones vivant en milieu urbain, et sur les relations entre ces habitudes et les résultats socioéconomiques.

En se fondant sur les documents existants, l'équipe d'étude a construit un modèle d'externalités de voisinage, qui contient quatre genres de résultats pouvant être positifs ou négatifs, de même que des facteurs médiateurs.

Le modèle a été mis à l'essai à l'aide de groupes de discussion pour déterminer s'il s'applique aux Autochtones vivant en milieu urbain. Les chercheurs se sont également penchés sur les variables du Recensement, afin qu'elles servent comme indicateurs des résultats et pour les facteurs médiateurs.

En utilisant les données du recensement de 2001, des statistiques décrivant les types de peuplement résidentiel des Autochtones ont été produites sur les grandes agglomérations urbaines comptant une population autochtone importante. Il a été ainsi possible de calculer des indices des répartitions géographiques (homogénéité, regroupement, concentration, centralisation et exposition) de la population à divers degrés de regroupement géographique. Les statistiques ont ensuite été analysées avec les variables de facteur médiateur dans une analyse de régression par degrés par rapport aux variables de résultat.

EXTERNALITÉS DE VOISINAGE : ANALYSE DOCUMENTAIRE ET MODÈLE

Les auteurs de l'étude ont passé en revue des documents traitant des résultats des quartiers liés à deux genres de concentration, soit la concentration en fonction de l'ethnicité ou de la culture et la concentration en fonction de la race et de la pauvreté. Ces documents laissent entendre que les facteurs médiateurs peuvent également déterminer si les effets de la concentration seront positifs ou négatifs.

Les documents sur la concentration en fonction de l'ethnicité ou de la culture faisaient état principalement de résultats positifs, notamment le maintien d'une culture distincte, l'amélioration de l'accès à l'emploi (grâce aux entreprises ethniques), le changement d'attitude envers un quartier (qui devient associé à un groupe particulier), et l'amélioration de la qualité des services, grâce à l'émergence de services pertinents sur le plan culturel. Les facteurs médiateurs qui se traduisent par des résultats positifs comprennent les économies urbaines en croissance, la capacité des groupes et l'attitude positive envers des groupes minoritaires particuliers.

Les documents portant sur la concentration selon la race et le niveau de pauvreté font principalement état de conséquences négatives, notamment le maintien ou l'émergence de cultures qui vont à contre-courant des cultures dominantes, le changement de l'accès à l'emploi, alors que les employeurs ont quitté le quartier touché, la stigmatisation du quartier, et le changement de l'accès à des services de qualité, puisque ceux-ci ne suffisent plus à la demande ou qu'ils ont cessé d'être offerts. Les facteurs médiateurs qui contribuent aux résultats négatifs comprennent l'attitude négative envers des groupes raciaux, l'érosion du filet de sécurité sociale et le déclin des économies urbaines.

Canada

SCHL CMHC
AU CŒUR DE L'HABITATION

Le modèle élaboré à partir de cet examen a permis de définir quatre résultats principaux, qui peuvent être positifs ou négatifs et, ainsi, servir d'indicateurs, notamment :

1. **Émergence ou maintien de cultures distinctes**
   Résultat positif — Maintien de pratiques culturelles distinctes.
   Résultat négatif — Émergence de cultures qui vont à contre-courant des valeurs sociétales dominantes.

2. **Changement de l'accès à l'emploi**
   Résultat positif — Augmentation des possibilités d'emploi.
   Résultat négatif — Déplacement des possibilités d'emploi à l'extérieur du quartier.

3. **Changement d'attitude envers un quartier.**
   Résultat positif — Quartier considéré comme plus désirable.
   Résultat négatif — Stigmatisation des quartiers.

4. **Changement de l'accès à des services de qualité.**
   Résultat positif — Offre de services pertinents sur le plan culturel susceptibles de satisfaire les besoins particuliers de groupes minoritaires.
   Résultat négatif — Services existants qui ne suffisent plus à la demande ou qui ne sont plus offerts.

Le modèle a défini quatre facteurs médiateurs, notamment :

1. Les caractéristiques des familles et des particuliers.
2. L'attitude envers des groupes minoritaires particuliers.
3. Les caractéristiques des agglomérations urbaines, y compris la capacité de la collectivité et la nature des économies urbaines.
4. La nature du filet de sécurité sociale.

ÉVALUATION PAR LES AUTOCHTONES DE LA PERTINENCE DES MODÈLES D'EXTERNALITÉS DE VOISINAGE EXISTANTS

Plusieurs entrevues et groupes de discussion ont été organisés avec des représentants des Autochtones vivant en milieu urbain, à Winnipeg et à Saskatoon, afin de déterminer si le modèle d'externalités de voisinage construit à partir des documents était pertinent.

L'idée d'« externalités de voisinage » a été extrêmement difficile à communiquer. La difficulté laisse supposer que cette question doit être

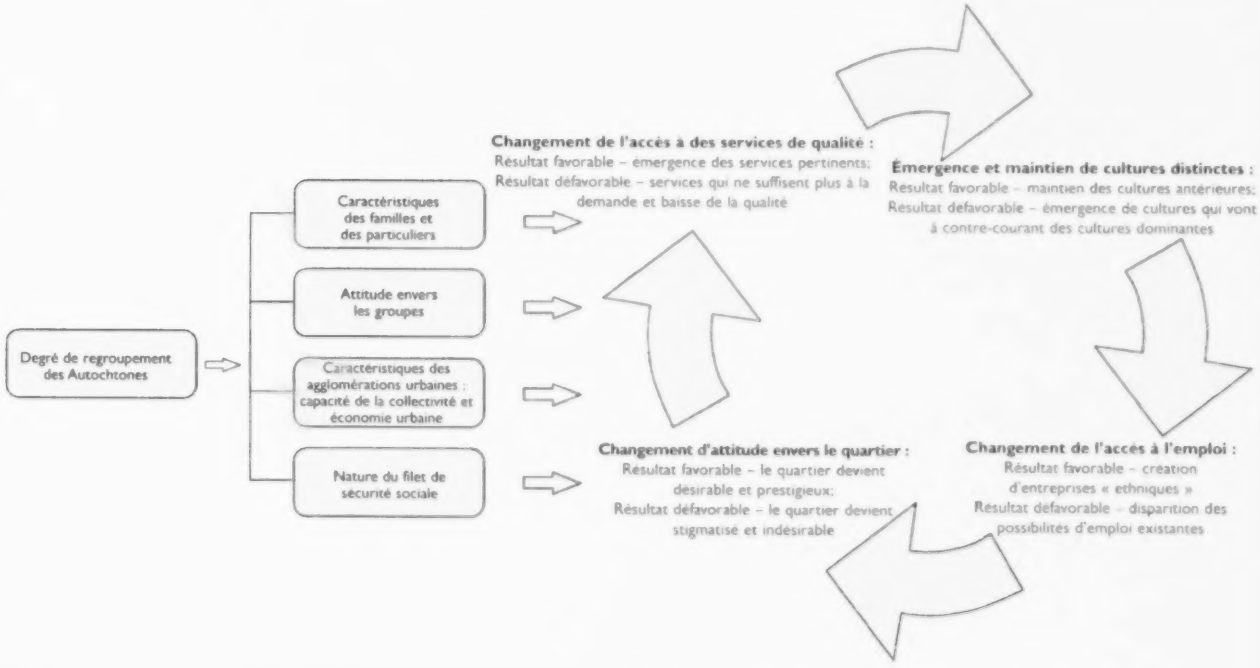

Figure 1 Modèles d'externalités de voisinage existants

étudiée à l'aide d'outils statistiques dans la mesure du possible. Les participants se sont dits très mal à l'aise avec la recherche qui associe des effets particuliers à des degrés de concentration d'Autochtones.

Les participants autochtones ont indiqué que ni l'un ni l'autre des modèles ne pouvait être entièrement adopté, même si certains de leurs éléments s'appliquent en partie.

Pour les participants, les concentrations de résidents autochtones peuvent renforcer l'identité autochtone et favoriser l'émergence de réseaux informels. Ils ont souligné que les effets négatifs associés à la concentration étaient le résultat de la pauvreté et du manque de financement, de soutien et de possibilités.

Ils ont ajouté que quelques entreprises autochtones commencent à s'ouvrir dans les quartiers à forte concentration autochtone, mais pas suffisamment pour avoir des répercussions sur l'accès à l'emploi. Ils ne pensaient pas que les entreprises avaient quitté les quartiers autochtones.

Pour ce qui est des changements d'attitude envers un quartier comptant des concentrations relativement plus élevées d'Autochtones, les participants estimaient que ce type de quartier est plus désirable pour certaines personnes qui se sentent plus à l'aise, alors qu'il a un effet contraire sur d'autres personnes.

Enfin, les participants ont associé une augmentation des services à l'intention des Autochtones aux quartiers où ils sont concentrés, mais ils ont indiqué que cette augmentation n'était pas suffisamment importante pour faire une différence dans les résultats. Ils ont ajouté que les concentrations de résidents autochtones n'avaient pas entraîné une baisse du niveau de service.

DONNÉES ET MÉTHODES

Pour chaque partie de l'analyse, on a dû prendre certaines décisions sur les données et la méthode. Comme les diverses définitions des « Autochtones » dans le Recensement se soldent en des moyennes différentes d'indicateurs socioéconomiques pour le groupe, les auteurs ont comparé les indices d'identité autochtone et les populations d'origine autochtone unique.

Le groupe de population servant à la comparaison en vue des mesures de concentration était la population de race blanche, selon la définition de la Loi sur l'équité en matière d'emploi de 1995. Comme certains indices de concentration peuvent varier en fonction de la situation géographique, des mesures calculées au niveau du secteur de recensement et de la région de dissémination ont également été comparées. Les indices de concentration se fondaient sur le document faisant autorité de Massey et Denton (1988)[1], qui faisait valoir que la concentration résidentielle se présente en cinq dimensions, soit l'homogénéité, l'exposition, la concentration, le regroupement et la centralisation.

Compte tenu des contraintes budgétaires, il a été impossible d'obtenir des données socioéconomiques sur les particuliers. Par conséquent, les données ont été regroupées au niveau du secteur de recensement. La nécessité de réduire au minimum le nombre de cellules ayant comme valeur zéro en raison de la suppression de quartiers, de la suppression de cellules ou de l'arrondissement aléatoire a partiellement influencé le choix des variables servant à mesurer les externalités de voisinage. Il a été impossible de mesurer les changements d'attitude envers un quartier en utilisant les données du Recensement.

Les variables choisies pour mesurer les externalités de voisinage découlant de la concentration des Autochtones comprenaient :

- Émergence ou maintien de cultures distinctes;
- Changement de l'accès à l'emploi;
- Changement de l'accès à la qualité des services.

Certaines décisions ont dû être prises concernant les facteurs médiateurs à inclure. Même si l'on discute toujours des caractéristiques individuelles associées à des externalités de voisinage données, cette étude comprenait le genre de foyer, l'éducation, l'emploi, la pauvreté, l'âge et la mobilité.

Lorsque la variable dépendante comprenait une mesure de l'éducation ou de l'emploi, les variables indépendantes liées à l'emploi ou à l'éducation n'ont pas été utilisées en raison du degré élevé de colinéarité que cela aurait créé.

Aucune donnée n'était disponible pour étudier les écarts attribuables à des considérations géographiques dans l'attitude envers les Autochtones ou les écarts dans la nature du filet de sécurité sociale. Les chercheurs ont utilisé le rapport entre les organisations et les programmes communautaires autochtones annoncés, et la population autochtone urbaine totale pour obtenir une mesure de la capacité de la collectivité. Pour évaluer la croissance ou le déclin des économies urbaines, on a calculé l'évolution en pourcentage du secteur manufacturier et des services commerciaux entre 1981 et 2001.

L'analyse s'est effectuée par un processus étape par étape, qui n'a initialement intégré que des degrés de concentration, lesquels ont été évalués quant à leur importance pour les résultats obtenus par les

[1] Massey, D. S., Denton, N. A. (1988). « The Dimensions of Residential Segregation », *Social Forces*.

quartiers. Ensuite, les autres facteurs médiateurs ont été ajoutés pour évaluer leur incidence sur l'importance des relations entre la concentration et les résultats obtenus par les quartiers. L'analyse s'est limitée aux secteurs de recensement comptant 250[2] résidents autochtones ou plus parce que de nombreuses variables de secteurs de recensement abritant une population autochtone plus faible avaient une valeur égale à zéro. Cela réduit considérablement la possibilité de mettre à jour toute relation importante entre les variables dépendantes et indépendantes.

TENDANCES EN MATIÈRE DE CONCENTRATION DES AUTOCHTONES DANS LES RÉGIONS MÉTROPOLITAINES DE RECENSEMENT (RMR) DU CANADA

En utilisant les renseignements sur la population autochtone au niveau du secteur de recensement, les types de peuplement se caractérisaient généralement ainsi :

- une répartition allant d'homogène à modérément homogène de la population autochtone entre les secteurs de recensement;
- de faibles probabilités d'exposition d'Autochtones seulement à d'autres Autochtones;
- des degrés de concentration relativement élevés - les Autochtones occupent une superficie relativement faible de l'espace urbain;
- une faible probabilité que les secteurs de recensement où habitent les Autochtones soient contigus;
- une tendance élevée à vivre proche du centre-ville des villes des Prairies et une tendance modérée à vivre proche du centre-ville des villes de l'est du pays et de Vancouver.

L'utilisation de la définition de l'origine autochtone au lieu de l'identité autochtone donne lieu à des indices de concentration légèrement plus élevés. Toutefois, ces écarts étaient faibles. Les indices de concentration calculés avec les données sur le secteur de dissémination étaient légèrement plus élevés que ceux calculés en utilisant les données des secteurs de recensement.

En raison de ces résultats, les données sur la population d'origine autochtone au niveau des secteurs de recensement ont été retenues en vue d'une analyse subséquente des relations entre les résultats socioéconomiques et les degrés de concentration.

Pour résumer les tendances de concentration, une note moyenne des indices de concentration a été calculée pour chaque ville selon une échelle allant de 1 à 9.

DEGRÉS DE CONCENTRATION ET RÉSULTATS OBTENUS PAR LES QUARTIERS

L'analyse a étudié les trois principales externalités susceptibles d'être évaluées en utilisant les données du recensement :

1. l'émergence ou le maintien de cultures distinctes,
2. l'accès à l'emploi et
3. la qualité des services.

Elle a tenté de déterminer si des degrés différents de concentration étaient associés de manière positive ou négative à ces externalités.

Aucun des modèles n'a expliqué une grande proportion de l'écart entre les résultats obtenus par les quartiers. Dans les modèles qui expliquaient l'écart le plus élevé, les degrés de concentration étaient peu importants ou sans importance. Dans l'ensemble, les caractéristiques des particuliers et des familles ont expliqué le plus grand écart dans les externalités de voisinage. Néanmoins, il y avait quelques relations importantes entre les degrés de concentration dans les agglomérations urbaines et les mesures des résultats obtenus par les quartiers.

Résultat — Émergence de cultures distinctes

Il n'y a aucune preuve de l'émergence de cultures plus favorables dans les villes où le degré de concentration est plus élevé. Ces secteurs ne semblent pas avoir les caractéristiques de certains regroupements ethniques où des groupes ethniques créent des organisations et des activités locales et de soutien sur le plan culturel.

Toutefois, la mesure utilisée ici (proportion de résidents autochtones dans un secteur de recensement dont la langue maternelle est une langue autochtone) constitue un indicateur très indirect. Le manque de relations importantes ne doit pas être interprété comme une indication que ces activités et ces réseaux n'existent pas — cela veut simplement dire qu'il a été impossible de les mesurer avec les données disponibles.

En revanche, il n'existe pas non plus la moindre preuve que des cultures qui vont à contre-courant des cultures dominantes se font jour dans les villes où le degré de concentration est plus élevé. La

---

[2] Ce nombre a été choisi parce que Statistique Canada met en application la suppression des cellules et des secteurs aux régions comptant une population inférieure à 250 âmes dans la majorité des variables socioéconomiques. En outre, plus la population d'une région est élevée, moins elle est touchée par l'arrondissement aléatoire (Statistique Canada, 2002).

variable dépendante utilisée pour mesurer cela — taux de participation au marché du travail des hommes adultes autochtones — correspond aux mesures utilisées dans les documents publiés aux États-Unis pour déterminer les stratégies adaptatives dysfonctionnelles émergentes dans les secteurs où se développent des « ghettos de classe marginale ». Cela laisse supposer que les processus observés dans les villes américaines ne se produisent pas dans les villes canadiennes.

Résultat — Accès à l'emploi

Il y avait un plus petit nombre de travailleurs autonomes dans les villes où la concentration était plus élevée. Cela corrobore des commentaires faits lors des groupes de discussion selon lesquels il n'y a pas encore d'entreprises autochtones dans les secteurs à concentration élevée d'Autochtones.

L'analyse a également indiqué que, dans les villes où le degré de concentration de résidents autochtones était plus élevé, un plus petit nombre d'Autochtones vivaient et travaillaient dans le même secteur de recensement. Cette constatation est conforme à la tendance relevée, à savoir la migration des emplois hors des centres-villes dans nombre de régions métropolitaines. La pauvreté des gens était étroitement liée à cette variable, ce qui laisse supposer qu'il y a peut-être un lien entre les quartiers où se trouvent des logements moins chers, le lieu où se trouvent les résidents autochtones à faible revenu et le manque de possibilités d'emploi dans ces quartiers. La dynamique de ces liens est complexe et son étude dépasse le cadre du présent document.

Résultat — Accès aux services

Les données disponibles pour évaluer ce résultat n'ont pas permis de croire que des organisations et des programmes étaient plus susceptibles d'apparaître dans les villes où le degré de concentration est plus élevé. Toutefois, il convient de noter que la variable utilisée pour évaluer la présence d'organisations et de programmes autochtones ne comprend pas de genres plus informels de réseaux de soutien et de relations. Parallèlement, rien ne laisse supposer que les degrés de concentration sont liés à la baisse de la qualité du service, mesurée par les taux de décrochage.

CONCLUSION

Les analyses effectuées indiquent que les résultats obtenus par quartier en matière de concentration des populations autochtones dans les villes canadiennes ne s'intègrent pas aisément aux modèles d'externalités de voisinage des autres populations. À l'heure actuelle, le phénomène de concentration ne semble pas être lié à l'émergence de commerces, d'organismes axés sur la culture ou de services associés à des domaines de concentration ethnique dans la littérature. Parallèlement, les niveaux plus élevés de concentration des populations autochtones ne cadrent pas toujours avec l'émergence de cultures opposées que l'on trouve dans certains quartiers du centre de villes des États-Unis. Il importe donc d'examiner les procédés et la dynamique qu'exhibe la population autochtone urbaine dans les villes canadiennes à titre de processus distincts que l'on ne peut extrapoler à partir des expériences d'autres minorités ou groupes ethniques.

Gestionnaire du projet de la SCHL : Phil Deacon

Rapport de recherche : *Neighbourhood Effects and Levels of Segregation for Aboriginal People in Large Cities in Canada*

Consultants : Evelyn J. Peters, Faculté de géographie, Université de la Saskatchewan, Oksana Starchenko, ministère des Relations gouvernementales, gouvernement de la Saskatchewan

Recherche sur le logement à la SCHL

Aux termes de la partie IX de la ***Loi nationale sur l'habitation,*** le gouvernement du Canada verse des fonds à la SCHL afin de lui permettre de faire de la recherche sur les aspects socio-économiques et techniques du logement et des domaines connexes, et d'en publier et d'en diffuser les résultats.

Le présent feuillet documentaire fait partie d'une série visant à vous informer sur la nature et la portée du programme de recherche de la SCHL.

Pour consulter d'autres feuillets ***Le Point en recherche*** et pour prendre connaissance d'un large éventail de produits d'information, visitez notre site Web au

www.schl.ca

ou communiquez avec la

Société canadienne d'hypothèques et de logement
700, chemin de Montréal
Ottawa (Ontario)
K1A 0P7
Téléphone : 1-800-668-2642
Télécopieur : 1-800-245-9274

©2008, Société canadienne d'hypothèques et de logement
Imprimé au Canada
Réalisation : SCHL 10-04-08

Bien que ce produit d'information se fonde sur les connaissances actuelles des experts en habitation, il n'a pour but que d'offrir des renseignements d'ordre général. Les lecteurs assument la responsabilité des mesures ou décisions prises sur la foi des renseignements contenus dans le présent ouvrage. Il revient aux lecteurs de consulter les ressources documentaires pertinentes et les spécialistes du domaine concerné afin de déterminer si, dans leur cas, les renseignements, les matériaux et les techniques sont sécuritaires et conviennent à leurs besoins. La Société canadienne d'hypothèques et de logement se dégage de toute responsabilité relativement aux conséquences résultant de l'utilisation des renseignements, des matériaux et des techniques contenus dans le présent ouvrage.

65675